L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 137-25 Le 3 novembre 2025

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL TELUS international (Cda) Inc. (TIXT) Plan d'arrangement

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que TELUS Corporation (« TELUS ») (TSX : T, NYSE : TU) et TELUS international (Cda) Inc. (« TELUS Numérique ») (NYSE et TSX : TIXT) ont annoncé le 31 octobre 2025, la réalisation de leur convention d'arrangement.

Conformément aux modalités de l'arrangement, les actionnaires de TELUS international (Cda) lnc. non-élus recevront 0,136 actions de TELUS Corporation et 2,25\$ US en espèces pour chaque action ordinaire de TELUS international (Cda) lnc. détenue.

Les actions ordinaires de TELUS international (Cda) Inc. seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 3 novembre 2025.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur TIXT seront rajustées comme suit:

DATE PRÉVUE D'ENTRÉE 4 novembre 2025 EN VIGUEUR :

> <u>SYMBOLES</u> <u>DES</u> TIXT deviendra T1 OPTIONS:

NOMBRE DE CONTRATS : Inchangé

➤ MULTIPLICATEUR: 100

> NOUVEAU LIVRABLE PAR T1 CONTRAT:

i) 13 actions ordinaires de TELUS Corporation (T)

ii) 225,00\$ US

iii) un montant en espèces équivalent à 0,60 (100 x 0,0060) actions ordinaires de TELUS Corporation (T)

Le montant sera confirmé dans le cadre d'une nouvelle circulaire.

> PRIX DE LEVÉE : Inchangé

NOUVEAU CUSIP : 87971M 10 3 (T)

> <u>LIMITES DE POSITION ET</u> Les limites de position et de levée resteront <u>DE LEVÉE :</u> inchangées à 200,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

La Bourse - Détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options <u>ne seront pas modifiés automatiquement</u> pour refléter le plan d'arrangement et devront donc <u>être réenregistrés</u> dans le Système négociation de SOLA par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options TIXT seront transférées à la classe d'options T1 qui constitue le nouveau livrable.

Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
TIXT	T1

Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des activités d'exploitation de la CDCC.

Patrick Desjardins Directeur - Opérations de Marchés Dérivés